

## L'affaire Rugurika risque d'avoir un impact international avertit l'Union européenne

RFI, 28-01-2015 Affaire de la RPA au Burundi : l'UE demande la libération de Rugurika Au Burundi, la société civile et les organisations des professionnels des médias ont lancé ce mardi 27 janvier la campagne du « mardi vert ». Cette campagne est destinée à obtenir la libération du directeur de la plus populaire des radios du Burundi (la RPA), arrêté et écroué depuis une semaine pour « complicité d'assassinat » notamment. La justice lui reproche une série de reportages qui attribue l'assassinat de trois religieuses italiennes, il y a quatre mois à Bujumbura, à un commando recruté par de hauts responsables des services secrets. Elle exige qu'il lui livre son témoin-clé qui a reconnu avoir tué trois religieuses.

C'est dans ce contexte que ce mardi, plusieurs dizaines de journalistes et de membres de la société civile se sont retrouvés devant les bureaux de la Radio publique africaine, portant des tee-shirts verts, pour exiger sa libération sans conditions. « Nous sommes là juste pour manifester notre solidarité envers notre collègue et confrère Bobo Rugurika qui a été injustement incarcéré pour avoir fait son travail. » Ce manifestant explique son engagement et appelle ceux qui veulent « soutenir Bobo de la RPA » à « porter chaque mardi des tee-shirts ou toute autre chose qui a la couleur verte ». La couleur verte représente selon lui « la couleur de l'espoir, c'est aussi la couleur que porte les prisonniers ». Il souhaite « associer la couleur que porte maintenant Bobo Rugurika ». D'ailleurs, il affirme que la population continuera à se battre jusqu'à ce que Bobo Rugurika retrouve sa liberté, jusqu'à ce que la vérité sur les faits éclaire le grand jour. L'ambassadeur de l'UE au Burundi demande le respect de la loi. Dans ce contexte, cinq mois de la date prévue pour l'élection présidentielle, les représentants de l'Union européenne au Burundi leur dialogue politique avec les représentants du gouvernement burundais. A l'issue d'une rencontre qui s'est déroulée en fin de semaine dernière, l'ambassadeur de l'Union européenne au Burundi, Patrick Spirlet, se dit préoccupé par le cas du journaliste Bob Rugurika. L'ambassadeur en appelle au respect de la loi et demande sa remise en liberté : « Nous avons pu exprimer au gouvernement notre inquiétude par rapport à ce dossier sans se prononcer évidemment sur le fond de l'affaire. Mais nous avons pu exprimer notre souhait que l'affaire soit traitée dans le strict respect de la loi, en particulier la loi sur la presse et les principes constitutionnels de liberté d'expression et d'opinion. Et c'est un peu dans ce sens que nous avons demandé, comme d'autres l'ont fait, que soit envisagée la libération. La question fondamentale, c'est quel cadre légal appliquer ? Et nous pensons que dans un cas comme celui-ci, la loi sur la presse est le cadre préférable pour traiter ce genre d'affaires. » Le risque d'un impact politique en position de l'Union européenne a été noté et pris en compte, selon Pascal Spirlet. Mais l'autre préoccupation de l'ambassadeur est l'impact international que peut avoir cette affaire sur la situation au Burundi : « Il y a eu certaines évolutions positives mais nous restons quand même préoccupés par l'impact politique que certaines condamnations peuvent avoir sur le climat général. Nous sommes préoccupés par la question du respect des droits des personnes inculpées dans certaines affaires. Il y a la question des jeunes militants du MSD (Mouvement pour la solidarité et le développement) qui traîne depuis un certain nombre de temps, récemment celle de l'ancien vice-président, le membre du parti politique Frodebu, qui vient d'être condamné. Ce sont des affaires que nous devons suivre de près parce qu'elles peuvent avoir un impact sur l'environnement politique des élections. La crainte pourrait être de ne pas permettre la participation de certains leaders politiques au processus électoral. » Pour Pascal Spirlet, il n'est pas encore question de parler de sanctions mais qu'il est « évident » que leur financement est « quelque part lié au respect des standards internationaux en matière électorale ».